

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS

SESSION 1939/1940 — 1944

TABLE DES MATIÈRES

Abréviations : C. = Chambre des Représentants. — S. = Sénat.

A

Accises. — Voir : IMPÔTS : Douanes et accises.

Administrations publiques.

EMPLOIS ET FONCTIONS PUBLIQUES.

Mobilisés. — Proposition de loi étendant aux mobilisés et victimes de la mobilisation de 1939 les avantages accordés par la loi du 3 août 1919, assurant la réintégration des Belges, mobilisés de 1914 à 1918, dans les fonctions et emplois publics et leur facilitant l'admission aux fonctions et emplois publics.

C. 1939-1940, n° 207 : Proposition de M. Lesseliers.

Adoption. — Voir : DROIT CIVIL.

Aéronautique. — Voir : TRANSPORTS : Navigation aérienne.

Affaires étrangères.

ASSURANCES SOCIALES.

France.

Projet de loi approuvant la convention franco-belge sur les assurances sociales, l'accord complémentaire relatif aux ouvriers mineurs, signés à Paris, le 19 octobre 1937, ainsi que l'avenant au dit accord complémentaire franco-belge réalisé par échange de lettres en date du 16 mai 1939 entre l'Ambassadeur de Belgique à Paris et le Ministre des Affaires étrangères de France.

C. 1939-1940, n° 107 : Projet du gouvernement.
— — n° 167 : Rapport de M. Maistriaux.
S. 1939-1940, n° 143 : Rapport de M. Jauniaux.

Italie.

Projet de loi portant approbation de la convention sur les assurances sociales, signée à Bruxelles, le 29 septembre 1938, entre la Belgique et l'Italie.

C. 1939-1940, n° 99 : Projet du gouvernement.
— — n° 177 : Rapport de M. R. De Man.
S. 1939-1940, n° 144 : Rapport de M. Jauniaux.

Affaires étrangères (suite).

COMMERCE.

Traités.

Equateur.

Projet de loi approuvant l'avenant au traité d'amitié, de commerce et de navigation du 5 mars 1887 entre la Belgique et la République de l'Equateur, signé à Quito, le 19 octobre 1937.

C. 1939-1940, n° 100 : Projet du gouvernement.
— — n° 175 : Rapport de M. R. De Man.
S. 1939-1940, n° 147 : Rapport de M. Van Roosbroeck.

FINANCES.

Impôts : Allemagne. — Projet de loi portant approbation de la convention entre la Belgique et le Reich allemand tendant à éviter les doubles impositions, à établir des règles d'assistance administrative réciproque et à régler certaines autres questions en matière fiscale.

C. 1939-1940, n° 110 : Projet du gouvernement.
— — n° 170 : Rapport de M. Carton de Wiart.

Travailleurs frontaliers. — Projet de loi portant approbation de l'arrangement concernant le régime fiscal applicable aux travailleurs frontaliers, signé le 22 juillet 1938, entre la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg.

C. 1939-1940, n° 108 : Projet du gouvernement.
— — n° 169 : Rapport de M. Carton de Wiart.
S. 1939-1940, n° 146 : Rapport du baron Nothomb.

NEUTRALITÉ. — Voir : DROIT PÉNAL : Neutralité.

TRAVAIL.

Italie.

Projet de loi approuvant le traité de travail et d'établissement signé à Bruxelles, le 29 septembre 1938, entre la Belgique et l'Italie.

C. 1939-1940, n° 109 : Projet du gouvernement.
— — n° 176 : Rapport de M. R. De Man.
S. 1939-1940, n° 164 : Rapport de M. Gilbert.

Allemagne. — Voir : AFFAIRES ÉTRANGÈRES : Finances.

Amnistie.

MILITAIRES.

Projet de loi modifiant et étendant les lois d'amnistie du 28 août 1919, du 31 octobre 1919 et du 28 juin 1921 (projet réamendé par la Chambre des Représentants).

S. 1939-1940, n° 18 : Rapport de M. Pholien.

Amnistie (suite).**MOBILISÉS.**

Proposition de loi tendant à amnistier certains délinquants actuellement mobilisés.

C. 1939-1940, n° 225 : Proposition de M. Guilmin.

Anciens combattants. — 1° Voir : ARMÉE : Chevrons de front ;
2° GUERRE : Anciens combattants.

Anderlecht. — Voir : COMMUNES : Territoire.

Anzegem. — Voir : COMMUNES : Territoire.

Armée.**CHEVRONS DE FRONT.**

Proposition de loi relative aux opérations de prêt aux anciens combattants par cession de la rente afférente aux chevrons de front.

C. 1939-1940, n° 224 : Proposition de M. Mandeleer.

Anciens combattants d'Eupen-Malmédy. — Proposition de loi accordant une rente aux anciens combattants ressortissants d'Eupen-Malmédy.

S. 1939-1940, n° 140 : Proposition de MM. le vicomte Simons et Gob.

CONTINGENT.

Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1940 (discuté au Sénat sous le titre :

Projet de loi fixant le contingent de l'armée 1940 et déterminant les effectifs de la garde territoriale anti-aérienne et de l'aviation territoriale.)

C. 1939-1940, n° 68 : Projet du gouvernement.

— — n° 74 : Rapport de M. Fieullien.

S. 1939-1940, n° 54 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

— — n° 61 : Rapport de M. F. Demets.

GRADES. — Voir : DROIT PÉNAL : Grades militaires.

LANGUES.

Contrôle linguistique. — Proposition de loi instituant un contrôle linguistique spécial en vue d'assurer l'application de la loi du 30 juillet 1938 concernant l'usage des langues à l'armée.

C. 1939-1940, n° 27 : Proposition de M. Grammens.

Rapport sur l'application de la loi du 30 juillet 1938 concernant l'usage des langues à l'armée.

S. 1939-1940, n° 26 : Rapport de M. le Ministre de la Défense nationale.

MILICE.

Citoyens appelés ou rappelés sous les drapeaux. — Projet de loi tendant à sauvegarder, pendant la durée du temps de guerre, les droits des citoyens appelés ou rappelés sous les armes. — Adopté sous le titre : Projet de loi tendant à sauvegarder, jusqu'au jour qui sera fixé par arrêté royal pour la remise sur pied de paix de l'armée, les droits des personnes se trouvant à l'armée ou dans l'un des services et établissements qui en dépendent, ainsi que les droits des incapables ou de certaines sociétés dont elles sont les représentants légaux.

S. 1939-1940, n° 40 : Projet du gouvernement.

— — n° 70 : Rapport de M. Van Remoortel.

— — n° 84 : Amendements présentés par le gouvernement.

— — n° 91 : Texte adopté par le Sénat au premier vote.

— — n° 101 : Rapport complémentaire de M. Van Remoortel.

C. 1939-1940, n° 148 : Projet transmis par le Sénat.

— — n° 230 : Rapport de M. Collard.

— — n° 241 : Amendements du gouvernement.

Armée (suite).

Proposition de loi modifiant la loi du 24 juillet 1939 tendant à sauvegarder les droits des citoyens rappelés sous les armes.

C. 1939-1940, n° 47 : Proposition de M. Rey.

Etrangers. — Proposition de loi concernant le service militaire des étrangers.

C. 1939-1940, n° 206 : Proposition de M. Samyn (non imprimée).

Exemptions. — Proposition de loi sur la milice.

C. 1939-1940, n° 90 : Proposition de M. Mandeleer.

Proposition de loi tendant à compléter la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service.

S. 1939-1940, n° 17 : Proposition de M. Demets.

— — n° 75 : Rapport de M. Olyff.

Indemnités. — Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service. (Indemnités mensuelles aux miliciens accomplissant dix-sept mois de service.)

C. 1939-1940, n° 172 : Projet du gouvernement.

Proposition de loi portant modification de la loi du 22 mai 1939 et de l'arrêté royal du 27 octobre 1939, relatifs aux indemnités aux ayants droit des militaires soldés, rappelés ou maintenus sous les drapeaux.

C. 1939-1940, n° 227 : Proposition de M. Collard.

Proposition de loi modifiant ou supprimant certaines dispositions de l'arrêté royal du 27 octobre 1939 sur les indemnités aux ayants droit des militaires soldés, rappelés ou maintenus sous les drapeaux.

S. 1939-1940, n° 69 : Proposition de M. P. De Smet.

Marins. — Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service. (Service militaire des marins.)

C. 1939-1940, n° 173 : Projet du gouvernement.

— — n° 242 : Amendements du gouvernement.

MOBILISATION. — Voir : ADMINISTRATIONS PUBLIQUES.

OFFICIERS.

Avancement. — Projet de loi complétant l'article 11 de la loi du 15 septembre 1924 sur la position et l'avancement des officiers.

S. 1939-1940, n° 175 : Projet du gouvernement.

Marine. — Projet de loi instituant un commissionnement spécial pour les officiers de marine.

C. 1939-1940, n° 174 : Projet du gouvernement.

RÉQUISITIONS.

Proposition de loi tendant à modifier la loi du 12 mai 1927 sur les réquisitions militaires.

S. 1939-1940, n° 66 : Proposition de M. F. Demets.

— — n° 86 : Rapport de M. Sobry.

Art de guérir.

Projet de loi portant modification de l'article 18 de la loi du 12 mars 1918, qui règle tout ce qui est relatif à l'exercice des différentes branches de l'art de guérir.

C. 1939-1940, n° 178 : Projet du gouvernement.

Art de guérir (suite).

ORDRE DES PHARMACIENS.

Projet de loi créant l'Ordre des Pharmaciens.

S. 1939-1940, n° 114 : Projet du gouvernement.

Arts, sciences et lettres.

BIBLIOTHÈQUE ALBERT I^{er}.

Projet de loi prorogeant la durée du Fonds Bibliothèque Albert I^{er} et confiant à ladite institution la mission de présenter au gouvernement un plan d'aménagement du Mont des Arts et de ses abords.

C. 1939-1940, n° 72 : Projet du gouvernement.

— — n° 77 : Rapport de M. Huysmans.

S. 1939-1940, n° 56 : Rapport de M. Vinck.

Assistance.

Proposition de loi modifiant la loi du 10 mars 1925 organique de l'Assistance publique.

C. 1939-1940, n° 119 : Proposition de M. Vranckx.

Assistant social. — Voir : TRAVAIL.

Assurance-chômage. — Voir : CHÔMAGE.

Assurances. — Voir : DROIT COMMERCIAL.

Assurances sociales.

Voir aussi : AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

MALADIES PROFESSIONNELLES.

Projet de loi complétant l'article 21 de la loi du 24 juillet 1927, relative à la réparation des dommages causés par les maladies professionnelles.

C. 1939-1940, n° 209 : Projet du gouvernement.

VIEILLESSE ET DÉCÈS PRÉMATURÉ.

Proposition de loi modifiant et complétant certaines dispositions de la loi du 15 décembre 1937 et des arrêtés royaux des 27 et 31 décembre 1937, sur l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré.

C. 1939-1940, n° 120 : Proposition de M. Glineur.

Fonds d'allocations pour employés. — Projet de loi ayant pour objet de fixer le montant de la contribution patronale à verser pour 1939 au Fonds d'Allocations pour Employés, pour les employés mobilisés et les employés engagés en vue de remplacer les employés mobilisés.

C. 1939-1940, n° 130 : Projet du gouvernement.

— — n° 165 : Rapport de M. Vergels.

S. 1939-1940, n° 124 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

— — n° 160 : Rapport de M. Kronacker.

Assurances sociales (suite).

Projet de loi ayant pour objet de modifier le chapitre VII de la loi du 18 juin 1930 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés, à l'effet de le mettre en concordance avec le chapitre VII de la loi du 15 décembre 1937 complétée et modifiée par celle du 18 juillet 1938.

C. 1939-1940, n° 131 : Projet du gouvernement.

— — n° 166 : Rapport de M. Vergels.

S. 1939-1940, n° 151 : Rapport de M. Kronacker.

Proposition de loi en vue de l'octroi d'une allocation complémentaire de pension aux anciens salariés bénéficiaires d'une majoration gratuite de rente de vieillesse en application de la loi du 15 décembre 1937.

S. 1939-1940, n° 111 : Proposition de M. Jauniaux.

— — n° 139 : Rapport de M. Mertens.

Autobus. — Voir : TRANSPORTS.

Aviation. — Voir : TRANSPORTS : Navigation aérienne.

Avocats. — Voir : ORGANISATION JUDICIAIRE : Barreau.

B

Banques.

CRÉDIT ANVERSOIS.

Projet de loi prononçant la dissolution de la société anonyme « Crédit Anversois » et réglant les principes et les modalités de sa liquidation.

C. 1939-1940, n° 62 : Projet du gouvernement.

Barreau. — Voir : ORGANISATION JUDICIAIRE.

Bateaux. — Voir : MARINE.

Baux à ferme. — Voir : DROIT CIVIL.

Baux à loyer. — Voir : DROIT CIVIL.

Bénéfices exceptionnels. — Voir : IMPÔTS : Impôts directs.

Bibliothèque Albert I^{er}. — Voir : ARTS, SCIENCES ET LETTRES.

Bourgmestres. — Voir : COMMUNES : Loi communale.

Budgets.

RÈGLEMENTS DÉFINITIFS.

Exercice 1936.

Projet de loi concernant le règlement définitif du budget de l'exercice 1936.

- C. 1939-1940, n° 48 : Projet du gouvernement.
- — n° 188 : Rapport de M. De Winde.

Exercice 1937.

Projet de loi concernant le règlement définitif du budget de l'exercice 1937.

- C. 1939-1940, n° 216 : Projet du gouvernement.

CRÉDITS PROVISOIRES.

Exercice 1940.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1940.

- C. 1939-1940, n° 69 : Projet du gouvernement.
- — n° 73 : Rapport de M. Leclercq.
- — n° 75 : Amendement du gouvernement.
- S. 1939-1940, n° 52 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.
- — n° 58 : Rapport de M. Jos. De Clercq.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1940.

- C. 1939-1940, n° 143 : Projet du gouvernement.
- — n° 151 : Rapport de M. Heyman.
- S. 1939-1940, n° 112 : Rapport de M. J. De Clercq.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1940.

- C. 1939-1940, n° 222 : Projet du gouvernement.
- — n° 236 : Rapport de M. De Winde.
- S. 1939-1940, n° 162 : Rapport de M. J. De Clercq.

AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET CLASSES MOYENNES.

Exercice 1940.

- C. 1939-1940, n° 4-XII : Projet du gouvernement.
- — n° 60 : Rapport de M. Eyskens.
- — n° 63 : Amendements du gouvernement.
- S. 1939-1940, n° 5-XII : Projet transmis par la Chambre des Représentants.
- — n° 65 : Rapport de M. P. De Smet.
- — n° 89 : Notes présentées par M. le Ministre des Affaires économiques.

Projet de loi allouant des crédits pour les dépenses des services du ravitaillement, à rattacher au budget des Affaires économiques, des Classes moyennes et du Ravitaillement.

- S. 1939-1940, n° 82 : Projet du gouvernement.
- — n° 94 : Rapport de M. P. De Smet.
- C. 1939-1940, n° 180 : Projet transmis par le Sénat.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE EXTÉRIEUR.

Exercice 1940.

- C. 1939-1940, n° 4-VI : Projet du gouvernement.
- — n° 45 : Rapport de M. Carton de Wiart.
- — n° 62 : Amendements du gouvernement.
- S. 1939-1940, n° 5-VI : Projet transmis par la Chambre des Représentants.
- — n° 132 : Rapport de M. Carton de Tournai.

Budgets (suite).

AGRICULTURE.

Exercice 1940.

- C. 1939-1940, n° 4-X : Projet du gouvernement.
- — n° 88 : Rapport de M. Merget.
- S. 1939-1940, n° 97 : Rapport de M. De Boedt.

COLONIES (DÉPENSES MÉTROPOLITAINES).

Exercice 1940.

- S. 1939-1940, n° 5-XIV : Projet du gouvernement.
- — n° 13 : Rapport de M. Devos.
- C. 1939-1940, n° 4-XIV : Projet transmis par le Sénat.
- — n° 132 : Rapport de M. Koelman.

COMMUNICATIONS.

Exercice 1940.

- C. 1939-1940, n° 4-XX : Projet du gouvernement.
- — n° 65 : Amendements du gouvernement.
- — n° 111 : Rapport de M. Van Glabbeke.
- — n° 139 : Amendements du gouvernement.
- S. 1939-1940, n° 5-XX : Projet transmis par la Chambre des Représentants.
- — n° 126 : Rapport de M. le comte de la Barre d'Erque-
linnes.
- — n° 127 : Rapport de M. Bouilly sur les comptes relatifs
à l'Administration des Postes.

CONGO BELGE ET RUANDA-URUNDI.

Règlements définitifs. — Projet de loi arrêtant les comptes généraux de la Colonie des années 1933 et 1934 et contenant le règlement définitif des budgets des exercices 1932 et 1933.

- C. 1939-1940, n° 134 : Rapport de M. Koelman.
- S. 1939-1940, n° 155 : Rapport de M. Devos.

Projet de loi arrêtant les comptes généraux du Ruanda-Urundi des années 1933 et 1934 et contenant le règlement définitif des budgets des exercices 1932 et 1933.

- C. 1939-1940, n° 136 : Rapport de M. Koelman.
- S. 1939-1940, n° 156 : Rapport de M. Devos.

Projet de loi arrêtant les comptes généraux de la Colonie des années 1935 et 1936 et contenant le règlement définitif des budgets des exercices 1934 et 1935.

- C. 1939-1940, n° 32 : Projet du gouvernement.
- — n° 135 : Rapport de M. Koelman.
- S. 1939-1940, n° 157 : Rapport de M. Devos.

Projet de loi arrêtant les comptes généraux du Ruanda-Urundi des années 1935 et 1936 et contenant le règlement définitif des budgets des exercices 1934 et 1945.

- C. 1939-1940, n° 33 : Projet du gouvernement.
- — n° 137 : Rapport de M. Koelman.
- S. 1939-1940, n° 158 : Rapport de M. Devos.

Projet de loi arrêtant le compte général de la Colonie de l'année 1937 et contenant le règlement définitif du budget de l'exercice 1936.

- C. 1939-1940, n° 212 : Projet du gouvernement.

Projet de loi arrêtant le compte général du Ruanda-Urundi de l'année 1937 et contenant le règlement définitif du budget de l'exercice 1936.

- C. 1939-1940, n° 213 : Projet du gouvernement.

Budgets (suite).

Ordinaire. — Projet de loi contenant le budget ordinaire du Congo belge et du Vice-Gouvernement général du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1940.

- S. 1939-1940, n° 43 : Projet du gouvernement.
- — n° 152 : Amendements du gouvernement.
- — n° 153 : Rapport de M. Devos.

Extraordinaire. — Projet de loi contenant le budget des recettes et des dépenses extraordinaires du Congo belge et du Vice-Gouvernement général du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1940.

- S. 1939-1940, n° 105 : Projet du gouvernement.
- — n° 154 : Rapport de M. Devos.

CRÉDIT SPÉCIAL.

Projet de loi majorant le crédit spécial ouvert par la loi du 7 septembre 1939 et le portant à 3,100,000,000 de francs.

- C. 1939-1940, n° 49 : Projet du gouvernement.
- — n° 76 : Rapport de M. De Winde.
- — n° 159 : Rapport de M. le Ministre des Finances.
- S. 1939-1940, n° 53 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.
- — n° 59 : Rapport de M. Jos. De Clercq.

DÉFENSE ACTIVE DU TERRITOIRE CONTRE LE PÉRIL AÉRIEN.

Exercice 1940.

- S. 1939-1940, n° 5-XVII : Projet du gouvernement.
- — n° 14 : Rapport de M. Van Remoortel.
- C. 1939-1940, n° 4-XVII : Projet transmis par le Sénat.
- — n° 98 : Rapport de M. Mattot.

DÉFENSE NATIONALE.

Exercice 1940.

- S. 1939-1940, n° 5-XV : Projet du gouvernement.
- — n° 6 : Rapport de M. F. Demets.
- C. 1939-1940, n° 4-XV : Projet transmis par le Sénat.
- — n° 101 : Rapport de M. Ernst.

Projet de loi allouant des crédits additionnels pour les dépenses résultant de la mobilisation, à rattacher au budget de la Défense nationale, au budget de la Gendarmerie, au budget de la Défense active du territoire contre le péril aérien et au budget de la Protection aérienne passive, pour l'exercice 1940.

- S. 1939-1940, n° 37 : Projet du gouvernement.
- — n° 85 : Rapport de M. Crokaert.
- C. 1939-1940, n° 192 : Projet transmis par le Sénat.

DETTE PUBLIQUE.

Exercice 1940.

- C. 1939-1940, n° 4-II : Projet du gouvernement.
- — n° 17 : Amendement présenté par le gouvernement.
- — n° 42 : Rapport de M. E. Leclercq.
- S. 1939-1940, n° 5-II : Projet transmis par la Chambre des Représentants.
- — n° 81 : Rapport de M. Laboulle.

DOTATIONS.

Exercice 1940.

- C. 1939-1940, n° 4-IV : Projet du gouvernement.
- — n° 66 : Rapport de M. Hoen.
- S. 1939-1940, n° 60 : Rapport de M. Jos. De Clercq.

EXTRAORDINAIRE. — Voir plus loin : Recettes et dépenses extraordinaires.

FINANCES.

Exercice 1940.

- S. 1939-1940, n° 5-XIX : Projet du gouvernement.
- — n° 79 : Rapport de M. Ronse.
- — n° 92 : Amendements du gouvernement.
- — n° 102 : Amendement du gouvernement (2^e série).
- C. 1939-1940, n° 4-XIX : Projet transmis par le Sénat.
- — n° 196 : Rapport de M. Michaux.

Budgets (suite).

GENDARMERIE.

Exercice 1940.

- S. 1939-1940, n° 5-XVI : Projet du gouvernement.
- — n° 7 : Rapport de M. F. Demets.
- C. 1939-1940, n° 4-XVI : Projet transmis par le Sénat.
- — n° 94 : Rapport de M. Materne.

INFORMATION NATIONALE.

Exercice 1940.

- C. 1939-1940, n° 4-VIII bis : Projet du gouvernement.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Exercice 1940.

- S. 1939-1940, n° 5-IX : Projet du gouvernement.
- — n° 34 : Amendements du gouvernement.
- — n° 51 : Rapport de M. L. Matagne.
- — n° 73 : Amendements du gouvernement.
- C. 1939-1940, n° 4-IX : Projet transmis par le Sénat.
- — n° 184 : Rapport de M. Piérard.

INTÉRIEUR.

Exercice 1940.

- S. 1939-1940, n° 5-VII : Projet du gouvernement.
- — n° 12 : Rapport de M. Harmegnies.
- C. 1939-1940, n° 4-VII : Projet transmis par le Sénat.
- — n° 114 : Rapport de M. R. De Man.

Projet de loi allouant des crédits additionnels pour les dépenses résultant de la mobilisation, à rattacher au budget de l'Intérieur, pour l'exercice 1940.

- S. 1939-1940, n° 38 : Projet du gouvernement.
- — n° 107 : Rapport de M. Cools.
- C. 1939-1940, n° 191 : Projet transmis par le Sénat.

JUSTICE.

Exercice 1940.

- S. 1939-1940, n° 5-V : Projet du gouvernement.
- — n° 16 : Rapport de M. Hanquet.
- — n° 33 : Amendements du gouvernement.
- C. 1939-1940, n° 4-V : Projet transmis par le Sénat.
- — n° 85 : Rapport de M. de Laveleye.

NON-VALEURS ET REMBOURSEMENTS.

Exercice 1940.

- C. 1939-1940, n° 4-XXI : Projet du gouvernement.
- — n° 44 : Rapport de M. Debonne.
- S. 1939-1940, n° 5-XXI : Projet transmis par la Chambre des Représentants.
- — n° 108 : Rapport de M. Jos. De Clercq.

PENSIONS.

Exercice 1940.

- C. 1939-1940, n° 4-III : Projet du gouvernement.
- — n° 83 : Amendements du gouvernement.
- — n° 41 : Rapport de M. O. Behogne.
- S. 1939-1940, n° 5-III : Projet transmis par la Chambre des Représentants.
- — n° 80 : Rapport de M. Doutrepont.

PROTECTION AÉRIENNE PASSIVE.

Exercice 1940.

- S. 1939-1940, n° 5-XVIII : Projet du gouvernement.
- — n° 15 : Rapport de M. Van Remoortel.
- C. 1939-1940, n° 4-XVIII : Projet transmis par le Sénat.
- — n° 93 : Rapport de M. Van Hooeck.

Budgets (suite).

RAVITAILLEMENT.

Exercice 1940.

C. 1939-1940, n° 4-XIIbis : Projet du gouvernement.

RECETTES ET DÉPENSES.

Exercice 1940.

C. 1939-1940, n° 4 : Projet du gouvernement.

RECETTES ET DÉPENSES POUR ORDRE.

Exercice 1940.

C. 1939-1940, n° 4-XXIII : Projet du gouvernement.
 — — n° 24 : Amendement du gouvernement.
 — — n° 43 : Rapport de M. Leclercq.
 S. 1939-1940, n° 5-XXIII : Projet transmis par la Chambre des Représentants.
 — — n° 109 : Rapport de M. Jos. De Clercq.

RECETTES ET DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.

Exercice 1940.

C. 1939-1940, n° 4-XXII : Projet du gouvernement.
 — — n° 64 : Amendements du gouvernement.
 — — n° 123 : Amendements du gouvernement.
 — — n° 138 : Amendements du gouvernement.
 — — n° 142 : Rapport de M. C.-E. Janssen.
 — — n° 155 : Amendements du gouvernement.
 — — n° 156 : Amendement du gouvernement.
 S. 1939-1940, n° 5-XXII : Projet transmis par la Chambre des Représentants.
 — — n° 166 : Rapport de M. J.-J. De Clercq.

SANTÉ PUBLIQUE.

Exercice 1940.

S. 1939-1940, n° 5-VIII : Projet du gouvernement.
 — — n° 11 : Rapport de M. Renard.
 C. 1939-1940, n° 4-VIII : Projet transmis par le Sénat.
 — — n° 87 : Rapport de M. Ch. Dejaegher.

Projet de loi allouant des crédits pour des dépenses de secours et d'assistance aux personnes en état d'infortune et de détresse, à rattacher au Budget du ministère de la Santé publique.

C. 1939-1940, n° 103 : Projet du gouvernement.
 — — n° 115 : Rapport de M. Lambotte.
 S. 1939-1940, n° 100 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.
 — — n° 113 : Rapport de M. Renard.

Projet de loi allouant des crédits additionnels pour les dépenses résultant de la mobilisation, à rattacher au budget de la Santé publique pour l'exercice 1940.

S. 1939-1940, n° 39 : Projet du gouvernement.
 — — n° 83 : Rapport de M. Renard.
 C. 1939-1940, n° 181 : Projet transmis par le Sénat.
 — — n° 189 : Rapport de M. Lesseliers.

TRAVAIL ET PRÉVOYANCE SOCIALE.

Exercice 1940.

S. 1939-1940, n° 5-XIII : Projet du gouvernement.
 — — n° 19 : Rapport de M. J.-J. De Clercq.
 — — n° 35 : Amendements du gouvernement.
 — — n° 36 : Amendements du gouvernement (2^e série).
 — — n° 67 : Amendements du gouvernement.
 — — n° 68 : Amendements du gouvernement.
 — — n° 74 : Amendements du gouvernement.
 C. 1939-1940, n° 4-XIII : Projet transmis par le Sénat.
 — — n° 157 : Rapport de M. Mampacy.

Budgets (suite).

TRAVAUX PUBLICS ET RÉSORPTION DU CHÔMAGE.

Exercice 1940.

C. 1939-1940, n° 4-XI : Projet du gouvernement.
 — — n° 61 : Amendements du gouvernement.
 — — n° 86 : Rapport de M. J. Blavier.
 S. 1939-1940, n° 5-XI : Projet transmis par la Chambre des Représentants.
 — — n° 131 : Rapport de M. Van Belle.

VOIES ET MOYENS.

Exercice 1940.

C. 1939-1940, n° 4-I : Projet du gouvernement.
 — — n° 22 : Rapport de M. Heyman.
 S. 1939-1940, n° 5-I : Projet transmis par la Chambre des Représentants.
 — — n° 46 : Rapport de M. Godding.

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES.

Projet de loi autorisant des régularisations et des transferts, réduisant certains crédits ouverts pour l'exercice 1939 et allouant des crédits supplémentaires pour des dépenses se rapportant aux exercices 1938 et antérieurs et à l'exercice 1939.

C. 1939-1940, n° 54 : Projet du gouvernement.
 — — n° 150 : Rapport de M. E. Leclercq.
 S. 1939-1940, n° 137 : Rapport de M. Ronse.

Congo belge. — Projet de loi portant approbation : 1^o de l'arrêté royal du 30 octobre 1939 ordonnant des virements de crédits au budget des Dépenses ordinaires du Congo belge pour l'exercice 1938 et autorisant des régularisations; 2^o de l'arrêté royal du 25 novembre 1939 ouvrant un crédit supplémentaire au budget des Dépenses extraordinaires du Congo belge pour l'exercice 1938.

S. 1939-1940, n° 104 : Projet du gouvernement.
 — — n° 159 : Rapport de M. Devos.

Ruanda-Urundi. — Projet de loi portant approbation de l'arrêté royal du 30 mars 1940 ordonnant des virements de crédits au Budget des dépenses ordinaires du Vicc-gouvernement général du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1939.

S. 1939-1940, n° 169 : Projet du gouvernement.

C

Chambres législatives. — Sénat.

DOTATION SÉNATORIALE.

Exercice 1940.

S. 1939-1940, n° 57 : Rapport du Collège des Questeurs : MM. De Clercq (Jos.), Van Belle, le comte de la Barre d'Erquennes, Diriken, Vandewiele.

LISTES.

C. 1939-1940, n° 1 : Liste des membres de la Chambre et de leurs suppléants, par arrondissement.
 — — n° 2 : Liste alphabétique des membres de la Chambre des Représentants.
 — — n° 3 : Tableau des projets et des propositions de loi dont la Chambre est saisie.
 — — n° 5 : Liste des commissions permanentes.
 S. 1939-1940, n° 1 : Liste alphabétique des membres du Sénat.
 — — n° 2 : Liste des membres du Sénat et de leurs suppléants.
 — — n° 3 : Liste des projets et propositions de loi dont le Sénat est saisi.
 — — n° 4 : Liste des commissions permanentes et des commissions spéciales.

Chambres législatives (suite).**PÉTITIONS.**

- C. 1939-1940, n° 96 : Feuilleton au 24 janvier 1940.
S. 1939-1940, n° 20 : Feuilleton n° 1.

POURSUITES.

Demande en autorisation de poursuites à charge d'un membre de la Chambre.

- C. 1939-1940, n° 122 : Rapport de M. Kluyseus.

Demandes de levée de l'immunité parlementaire de MM. Borginon, Brunet, de Man, Mignolet, Leuridan, Verstraeten et Finné.

- S. 1939-1940/1944, n° 177 : Rapport de M. Rolin.

Chasse.

Proposition de loi concernant la destruction des lapins sauvages.

- C. 1939-1940, n° 194 : Proposition de M. Van den Eynde.

Chemins de fer. — Voir : TRANSPORTS.**Chevrons de front. — Voir : ARMÉE.****Chômage et résorption du chômage.****ASSURANCE OBLIGATOIRE CONTRE LE CHÔMAGE INVOLONTAIRE.**

Projet de loi instituant l'assurance obligatoire contre le chômage involontaire.

- S. 1939-1940, n° 25 : Projet du gouvernement.

Office national. — Projet de loi prorogeant la loi du 24 décembre 1938 obligeant les employeurs à contribuer aux charges de l'Office national du Placement et du Chômage.

- C. 1939-1940, n° 205 : Projet du gouvernement.
— — n° 220 : Rapport de M. Van Acker.

Cinéma. — Voir : IMPÔTS : Impôts indirects.**Colonies.**

BUDGETS. — Voir : BUDGETS.

GOUVERNEMENT DU CONGO BELGE.

Projet de loi remplaçant l'article 15 de la loi du 18 octobre 1908 sur le gouvernement du Congo belge.

- S. 1939-1940, n° 170 : Projet du gouvernement.

Commerce et industrie.

Voir aussi : AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Commerce et industrie (suite).**CRÉDITS.**

Office de liquidation des interventions de crise. — Projet de loi autorisant le Roi à régler la liquidation et à prononcer la dissolution de l'Office de liquidation des interventions de crise.

- S. 1939-1940, n° 98 : Projet du gouvernement.
— — n° 118 : Rapport de M. Temmerman.
C. 1939-1940, n° 198 : Projet transmis par le Sénat.
— — n° 228 : Rapport de M. Michaux.

DIAMANTAIRES. — Voir : PROFESSIONS : Diamantaires.

LICENCES.

Projet de loi portant ratification d'un certain nombre d'arrêtés royaux pris en vertu de la loi du 30 juin 1931, modifiée par celle du 30 juillet 1934, relative à l'importation, à l'exportation et au transit de marchandises.

- C. 1939-1940, n° 39 : Projet du gouvernement.
— — n° 232 : Rapport de M. Sieben.

Projet de loi portant ratification de deux arrêtés royaux pris en vertu de la loi du 30 juin 1931, modifiée par celle du 20 juillet 1934, relative à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises.

- C. 1939-1940, n° 197 : Projet du gouvernement.
— — n° 233 : Rapport de M. Sieben.

Projet de loi portant ratification d'un certain nombre d'arrêtés royaux pris en vertu de la loi du 30 juin 1931, modifiée par celle du 30 juillet 1934, relative à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises.

- C. 1939-1940, n° 231 : Rapport de M. Sieben.

ORGANISATION DE L'ÉCONOMIE.

Proposition de loi relative à l'organisation de l'économie pour la période transitoire dite « de secours » en attendant l'intervention d'une législation définitive.

- C. 1939-1940/1944, n° 248 : Proposition de M. Uytroever.

Commissions paritaires. — Voir : TRAVAIL.

Commissions permanentes. — Voir : CHAMBRES LÉGISLATIVES.

Communes.

FISCALITÉ. — Voir : IMPÔTS : Fiscalité provinciale et communale.

LOI COMMUNALE.

Bourgmestres. — Proposition de loi portant une disposition spéciale pour la nomination du bourgmestre de la capitale.

- C. 1939-1940, n° 28 : Proposition de M. Grammens.

TERRITOIRE.

Brabant. — Projet de loi portant modification des limites des communes d'Anderlecht, de Molenbeek-Saint-Jean et de Saint-Gilles.

- C. 1939-1940, n° 51 : Projet du gouvernement.
— — n° 97 : Rapport de M. Vergels.

Communes (suite).

Flandre occidentale. — Projet de loi portant annexion de la commune de Gijzelbrechtegem à la commune d'Anzegem.

C. 1939-1940, n° 152 : Projet du gouvernement.

Notaires et huissiers. — Proposition de loi réglant la situation des notaires et huissiers du canton de Fosses.

C. 1939-1940, n° 171 : Proposition de M. Guilmin.

Communisme. — Voir : DROIT PUBLIC.

Comptabilité de l'Etat. — Voir : FINANCES.

Concordat préventif de faillite. — Voir : DROIT COMMERCIAL : Faillite.

Contingent. — Voir : ARMÉE.

Contrats. — Voir : GUERRE.

Conventions : Port d'Anvers. — Voir : MARINE : Ports.

Conventions collectives. — Voir : TRAVAIL : Commissions paritaires.

Conventions internationales. — Voir : AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Crédit Anversoïs. — Voir : BANQUES.

Crédit spécial. — Voir : BUDGETS.

Crédits. — Voir : COMMERCE ET INDUSTRIE.

Crédits provisoires. — Voir : BUDGETS.

Crédits supplémentaires. — Voir : BUDGETS.

D

Décimes additionnels. — Voir : IMPÔTS : Impôts directs.

Défense aérienne. — Voir : BUDGETS.

Défense nationale : Impôt. — Voir : IMPÔTS : Impôts directs : Défense nationale.

Délits de presse. — Voir : DROIT PÉNAL : Presse.

Dette publique et emprunts. — Voir : FINANCES.

Diamantaires. — Voir : PROFESSIONS.

Divorce. — Voir : DROIT CIVIL.

Dotation sénatoriale. — Voir : CHAMBRES LÉGISLATIVES.

Douanes. — Voir : IMPÔTS : Douanes et accises.

Droit civil.

ADOPTION.

Projet de loi sur l'adoption.

C. 1939-1940, n° 95 : Rapport de M. Carton de Wiart.

BAUX A FERME

Projet de loi portant des dispositions exceptionnelles et temporaires en matière de baux à ferme.

S. 1939-1940, n° 148 : Projet du gouvernement.

Projet de loi tendant à limiter dans les baux à ferme la stipulation du fermage en froment ou par référence à cette denrée.

C. 1939-1940, n° 214 : Projet du gouvernement.

Prix du froment. — Proposition de loi établissant le prix du sac de froment pour payer les fermages.

C. 1939-1940, n° 29 : Proposition de M. J. Blavier.

Droit civil (suite).**BAUX A LOYER.**

Dispositions exceptionnelles (mobilisation de l'armée). — Projet de loi portant des dispositions exceptionnelles et temporaires en matière de baux à loyer.

- S. 1939-1940, n° 21 : Projet du gouvernement.
 — — n° 47 : Rapport de M. Coulonvaux.
 — — n° 64 : Amendements du gouvernement.
 — — n° 72 : Amendements du gouvernement au texte de la commission.
 — — n° 77 : Amendement du gouvernement au texte présenté par la commission.
 — — n° 95 : Texte adopté par le Sénat au premier vote.
 — — n° 103 : Tableau synoptique du texte adopté par le Sénat au premier vote et des amendements adoptés par la commission de la Justice dans sa dernière réunion.
 C. 1939-1940, n° 149 : Projet transmis par le Sénat.
 — — n° 168 : Rapport de M. M. Devèze.

CONTRATS. — Voir : GUERRE : Contrats.

DIVORCE.

Droits des enfants. — Proposition de loi ayant pour objet de garantir les droits des enfants dans la procédure de divorce par consentement mutuel.

- C. 1939-1940, n° 30 : Proposition de M. Michaux.

ENRICHISSEMENT SANS CAUSE.

Proposition de loi comportant inscription dans le Code civil d'un article 1106bis en vue d'assurer plus d'équité dans l'exécution des obligations contractuelles.

- C. 1939-1940, n° 106 : Proposition de M. Carton de Wiart.

INDIGÉNAT.

Projet de loi complétant l'article 64 du Code civil et l'article 4 de la loi coordonnée sur la nationalité, et accordant un nouveau délai pour recouvrer la nationalité belge aux femmes qui l'ont perdue par suite de leur mariage avec un étranger ou par suite de l'acquisition par leur mari d'une nationalité étrangère.

- C. 1939-1940, n° 31 : Projet du gouvernement.

INDIVISION.

Proposition de loi tendant à compléter l'article 822 du Code civil.

- C. 1939-1940, n° 153 : Proposition de M. Maistriau.
 — — n° 190 : Rapport de M. Hossey.

PRIVILÈGES ET HYPOTHÈQUES.

Proposition de loi portant des dispositions exceptionnelles et temporaires en matière d'obligations hypothécaires.

- C. 1939-1940, n° 208 : Proposition de M. Craeybeckx.

SUCCESSIONS.

Projet de loi tendant à compléter l'article 822 du Code civil.

- S. 1939-1940, n° 135 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Droit commercial.**ASSURANCES.**

Projet de loi relatif au remboursement des frais de surveillance et de contrôle par les ententes d'assurances agréées aux fins des arrêtés royaux du 28 juillet 1938 (Responsabilité civile des transporteurs de choses pour compte d'autrui et des détenteurs de véhicules automobiles servant aux transports de plus de six personnes).

- C. 1939-1940, n° 210 : Projet du gouvernement.

Droit commercial (suite).**FAILLITE : CONCORDAT PRÉVENTIF.**

Projet de loi relatif à la réforme du régime du concordat préventif de la faillite.

- S. 1939-1940, n° 78 : Projet du gouvernement.
 — — n° 88 : Rapport de M. Pholien.
 C. 1939-1940, n° 140 : Projet transmis par le Sénat.
 — — n° 219 : Rapport de M. Brunet.
 — — n° 237 : Amendements du gouvernement.
 — — n° 244 : Texte adopté au premier vote.

SOCIÉTÉS COMMERCIALES.

Proposition de loi portant modification aux articles 7, 10, 32, 55, 80, 144 et 204 de l'arrêté royal du 30 novembre 1935 (lois coordonnées sur les sociétés commerciales).

- S. 1939-1940, n° 173 : Proposition de M. F. Demets.

VENTES A TEMPÉRAMENT.

Proposition de loi complétant l'article 2 de la loi du 18 août 1887 et l'article 43bis de la loi du 25 mars 1876.

- S. 1939-1940, n° 24 : Proposition de M. Ronse.

Droit pénal.**PRESSE.**

Délits. — Proposition de loi réprimant certains actes d'excitation contre l'ordre public par la voie de la presse.

- C. 1939-1940, n° 129 : Proposition de M. de Laveleye.

GRADES MILITAIRES.

Protection. — Projet de loi complétant le chapitre VI, titre III, livre II du Code pénal, pour la protection des grades militaires.

- C. 1939-1940, n° 11 : Projet du gouvernement.
 — — n° 67 : Rapport de M. Maistriau.

INSTITUTIONS NATIONALES.

Défense. — Projet de loi relatif à la défense des institutions nationales.

- C. 1939-1940, n° 141 : Projet du gouvernement.
 — — n° 158 : Rapport de M. De Schrijver.
 — — n° 179 : Rapport complémentaire de M. De Schrijver.
 — — n° 182 : Texte adopté au premier vote.
 — — n° 183 : Deuxième rapport complémentaire de M. De Schrijver.
 S. 1939-1940, n° 116 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.
 — — n° 120 : Rapport de M. Crokaert.

NEUTRALITÉ.

Proposition de loi tendant à favoriser la paix par la neutralité.

- C. 1939-1940, n° 92 : Proposition de M. Grammens.

RECEL DE SUJETS ENNEMIS.

Projet de loi modifiant l'article 121 du Code pénal.

- C. 1939-1940/1944, n° 247 : Projet du gouvernement.

TITRES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Protection. — Projet de loi modifiant, en ce qui concerne les ingénieurs diplômés par les instituts supérieurs agronomiques, l'article premier de la loi du 11 septembre 1933 sur la protection des titres d'enseignement supérieur.

- C. 1939-1940, n° 102 : Rapport de M. Lefébvre.

Droit public.

Proposition de loi portant dissolution du parti communiste.
C. 1939-1940, n° 125 : Proposition de M. Guilmin.

E

Economie : Organisation. — Voir : COMMERCE ET INDUSTRIE : Organisation de l'économie.

Employés. — Voir : ASSURANCES SOCIALES : Vieillesse et décès prématuré.

Emprunts. — Voir : FINANCES : Dette publique et emprunts.

Enregistrement. — Voir : IMPÔTS : Impôts indirects.

Enrichissement sans cause. — Voir : DROIT CIVIL.

Enseignement.**ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.**

Examens académiques. — Projet de loi relatif aux conditions d'admission aux examens académiques (discuté au Sénat sous le titre :

Projet de loi prévoyant l'octroi de certaines facilités aux jeunes gens mobilisés pour les examens académiques et les concours universitaires.)

- C. 1939-1940, n° 13 : Projet du gouvernement.
- — n° 14 : Amendement présenté par le gouvernement.
- — n° 52 : Rapport de M. du Bus de Warnaffe.
- — n° 82 : Amendements du gouvernement.
- S. 1939-1940, n° 133 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.
- — n° 138 : Rapport de M. P. De Smet.

Projet de loi sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires.

- S. 1939-1940, n° 27 : Projet du gouvernement.

Sciences coloniales. — Proposition de loi instituant les grades et diplômes scientifiques ou candidature et de licence en sciences coloniales et administratives.

- S. 1939-1940, n° 87 : Proposition de M. Godding.
- — n° 119 : Rapport de M. Vos.
- — n° 161 : Rapport complémentaire de M. Vos.
- — n° 174 : Amendements du gouvernement.

Titres : Agronomes. — Voir : DROIT PÉNAL : Titres.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET GARDIEN.

Projet de loi autorisant pour la période de mobilisation l'emploi d'institutrices gardiennes dans les classes primaires du premier degré.

- S. 1939-1940, n° 96 : Projet du gouvernement.
- — n° 110 : Rapport de M. Rombaut.
- C. 1939-1940, n° 202 : Projet transmis par le Sénat.

Proposition de loi modifiant la loi sur l'enseignement primaire.

- S. 1939-1940, n° 168 : Proposition de M. Missiaen.

Entreprises coloniales. — Voir : IMPÔTS : Impôts directs : Revenus.

Equateur. — Voir : AFFAIRES ÉTRANGÈRES : Commerce.

Etrangers : Impôts. — Voir : IMPÔTS : Impôts directs.

Etrangers : Service militaire. — Voir : ARMÉE : Milice.

Eupen-Malmédy. — Voir : 1^o ARMÉE : Chevrons de front; 2^o GUERRE : Anciens combattants.

Examens académiques. — Voir : ENSEIGNEMENT : Enseignement supérieur.

Exemptions : Service militaire. — Voir : ARMÉE : Milice.

Exportation. — Voir : COMMERCE ET INDUSTRIE : Licences.

F

Faillite. — Voir : DROIT COMMERCIAL.

Familles nombreuses. — Voir : FINANCES : Dette publique et emprunts.

Finances.

Voir aussi : AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

COMPTABILITÉ DE L'ÉTAT.

Projet de loi relatif à la comptabilité de l'Etat.

- C. 1939-1940, n° 144 : Projet du gouvernement.
- — n° 221 : Rapport de M. De Winde.
- S. 1939-1940, n° 165 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Projet de loi portant dérogation temporaire à la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'Etat.

- C. 1939-1940, n° 145 : Projet du gouvernement.
- — n° 185 : Rapport de M. Philippart.
- S. 1939-1940, n° 136 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

DETTE PUBLIQUE ET EMPRUNTS.

Ligue des Familles nombreuses. — Projet de loi tendant à autoriser le gouvernement à garantir l'intérêt et l'amortissement d'un emprunt à contracter par la « Ligue des Familles nombreuses de Belgique ».

- C. 1939-1940, n° 117 : Projet du gouvernement.
- — n° 187 : Rapport de M. Allewaert.

Fiscalité provinciale et communale. — Voir : IMPÔTS.

Fonds d'allocations pour employés. — Voir : ASSURANCES SOCIALES : Vieillesse et décès prématuré.

Fonds de solidarité. — Voir : TRAVAIL.

Fosses. — Voir : COMMUNES : Territoire.

France. — Voir : AFFAIRES ÉTRANGÈRES : Assurances sociales.

G

Gijzelbrechtegem. — Voir : COMMUNES : Territoire.

Gouvernement du Congo. — Voir : COLONIES.

Grades militaires. — Voir : DROIT PÉNAL.

Grefte. — Voir : IMPÔTS : Impôts indirects.

Guerre.

ANCIENS COMBATTANTS.

Eupen-Malmédy. — Proposition de loi accordant une rente aux anciens combattants d'Eupen-Malmédy.

C. 1939-1940, n° 154 : Proposition de M. Frères.

CONTRATS.

Proposition de loi relative à la résiliation et à la révision de certains contrats conclus avant le 26 août 1939.

C. 1939-1940, n° 70 : Proposition de M. Joris.

MOBILISATION. — Voir : 1° ADMINISTRATIONS PUBLIQUES; 2° ARMÉE: Milice; 3° BUDGETS; 4° ENSEIGNEMENT : a) Enseignement supérieur : Examens; b) Enseignement primaire.

ŒUVRE NATIONALE DES ORPHELINS DE LA GUERRE.

Proposition de loi modifiant les lois des 15 juin 1919 et 10 avril 1929 instituant l'Œuvre nationale des orphelins de la guerre.

S. 1939-1940, n° 22 : Rapport de M. Sasserath.

C. 1939-1940, n° 53 : Projet transmis par le Sénat.

— — n° 71 : Rapport de M. Lesseliers.

POUVOIRS SPÉCIAUX.

Projet de loi relatif aux délégations de pouvoirs en temps de guerre.

C. 1939-1940, n° 245 : Projet du gouvernement.

Projet de loi complétant la loi du 7 septembre 1939 donnant au Roi des pouvoirs extraordinaires.

C. 1939-1940/1944, n° 246 : Projet du gouvernement.

TITRES AU PORTEUR.

Prescriptions. — Projet de loi modifiant la loi du 24 juillet 1921 et attribuant à l'Etat les dividendes, intérêts, sommes et avantages quelconques afférents aux actions, parts, bons et obligations au porteur qui sont atteints par la prescription.

C. 1939-1940, n° 215 : Projet du gouvernement.

H

Hypothèques. — Voir : DROIT CIVIL : Privilèges et hypothèques.

I

Immatriculation des navires. — Voir : 1° MARINE: Droit maritime; 2° TRANSPORTS : Navigation intérieure.

Immunité parlementaire. — Voir : CHAMBRÉS LÉGISLATIVES : Pour-suites.

Importation. — Voir : COMMERCE ET INDUSTRIE : Licences.

Impôts.

Projet de loi tendant à assurer le recouvrement des sommes dues, en matière fiscale, soit au Trésor belge, soit au Trésor du Congo belge ou au Trésor du Ruanda-Urundi.

C. 1939-1940, n° 34 : Projet du gouvernement.

— — n° 133 : Rapport de M. Koelman.

S. 1939-1940, n° 160 : Rapport de M. Devos.

DOUANES ET ACCISES.

Projet de loi concernant les douanes et les accises.

C. 1939-1940, n° 10 : Projet du gouvernement.

— — n° 15 : Amendements présentés par le gouvernement.

— — n° 21 : Rapport de M. Fieullien.

— — n° 57 : Rapport complémentaire de M. Fieullien.

S. 1939-1940, n° 32 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

— — n° 45 : Rapport de M. Mullie.

Projet de loi concernant les accises et les douanes.

C. 1939-1940, n° 238 : Projet du gouvernement.

Projet de loi relatif au tarif des douanes.

C. 1939-1940, n° 116 : Projet du gouvernement.

— — n° 162 : Rapport de M. Philippart.

Projet de loi relatif au tarif des douanes et accises.

C. 1939-1940, n° 126 : Projet du gouvernement.

— — n° 163 : Rapport de M. Philippart.

FISCALITÉ PROVINCIALE ET COMMUNALE.

Projet de loi modifiant pour 1940 certaines dispositions qui intéressent la fiscalité provinciale et communale.

C. 1939-1940, n° 217 : Projet du gouvernement.

— — n° 235 : Rapport de M. Hoen.

IMPÔTS DIRECTS.

Bénéfices exceptionnels. — Projet de loi modifiant les lois coordonnées relatives aux impôts sur les revenus et les complétant par l'établissement d'un impôt spécial sur les bénéfices exceptionnels.

C. 1939-1940, n° 7 : Projet du gouvernement.

— — n° 18 : Rapport de M. Merlot.

— — n° 26 : Amendements du gouvernement.

— — n° 38 : Amendement du gouvernement.

— — n° 40 : Rapport complémentaire de M. Merlot.

— — n° 50 : Deuxième rapport complémentaire de M. Merlot.

— — n° 79 : Projet amendé par le Sénat.

— — n° 84 : Rapport de M. Merlot.

S. 1939-1940, n° 29 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

— — n° 48 : Rapport de M. Godding.

Impôts (suite).

Défense nationale. — Projet de loi établissant un impôt de la défense nationale.

C. 1939-1940, n° 240 : Projet du gouvernement.

Proposition de loi tendant à l'instauration d'un impôt de la Défense nationale.

S. 1939-1940, n° 42 : Proposition de M. Ronse.

Etrangers.

Proposition de loi tendant à créer des impôts spéciaux à charge des étrangers résidant en Belgique.

S. 1939-1940, n° 130 : Proposition de M. Boon.

Revenus. — Projet de loi établissant des décimes additionnels extraordinaires aux impôts sur les revenus et taxes assimilées.

C. 1939-1940, n° 6 : Projet du gouvernement.

— — n° 16 : Rapport de M. du Bus de Warnaffe.

S. 1939-1940, n° 28 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

— — n° 44 : Rapport de M. Temmerman.

Proposition de loi modifiant l'article 83 des lois relatives aux impôts sur les revenus coordonnées par l'arrêté royal du 12 septembre 1936.

C. 1939-1940, n° 46 : Proposition de M. Philippart.

Proposition de loi complétant les lois et arrêtés royaux relatifs aux impôts sur les revenus, coordonnées par l'arrêté royal du 12 septembre 1936, dans le but d'assurer la sincérité des déclarations à la taxe professionnelle.

C. 1939-1940, n° 118 : Proposition de M. Philippart.

Revenus des entreprises coloniales. — Projet de loi majorant de 25 centimes additionnels extraordinaires, au profit exclusif de la Colonie, la taxe mobilière prévue par la loi du 21 juin 1927 relative à l'impôt sur les revenus des entreprises belgo-coloniales.

S. 1939-1940, n° 145 : Projet du gouvernement.

Roulage. — Proposition de loi modifiant en faveur des mobilisés les dispositions régissant la taxe de roulage.

S. 1939-1940, n° 93 : Proposition de M. Godding.

— — n° 117 : Rapport de M. Rouse.

C. 1939-1940, n° 203 : Projet transmis par le Sénat.

— — n° 229 : Rapport de M. Michaux.

Taxe militaire. — Projet de loi instituant une taxe militaire.

C. 1939-1940, n° 8 : Projet du gouvernement.

— — n° 19 : Rapport de M. Philippart.

— — n° 55 : Rapport complémentaire de M. Philippart.

— — n° 80 : Projet amendé par le Sénat.

— — n° 83 : Rapport de M. Philippart.

S. 1939-1940, n° 30 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

— — n° 49 : Rapport de M. Laboulle.

IMPÔTS INDIRECTS.

Cinéma. — Projet de loi établissant une taxe à charge de quiconque assiste à un spectacle ou divertissement comportant des projections cinématographiques.

C. 1939-1940, n° 239 : Projet du gouvernement.

Enregistrement, greffe et timbre. — Proposition de loi abrogeant l'article 32 de l'arrêté royal du 4 janvier 1910 relatif à la perception des droits d'enregistrement, de greffe et de timbre et à la tenue des registres dans les greffes.

S. 1939-1940, n° 76 : Proposition de M. Godding.

Impôts (suite).

Radiophonie. — Proposition de loi portant exonération de la redevance radiophonique en faveur des mobilisés.

C. 1939-1940, n° 105 : Proposition de M. Truffaut.

— — n° 147 : Rapport de M. Rey.

S. 1939-1940, n° 134 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

— — n° 141 : Rapport de M. le chevalier Dessain.

— — n° 176 : Texte adopté par le Sénat au premier vote.

Succession : Dépôts en banque. — Proposition de loi abrogeant les arrêtés royaux des 29 et 30 novembre 1939, modifiant le Code des droits de succession.

S. 1939-1940, n° 41 : Proposition de M. Coenen.

Timbre. — Projet de loi portant certaines majorations en matière de taxes assimilées au timbre.

C. 1939-1940, n° 9 : Projet du gouvernement.

— — n° 20 : Rapport de M. Liebaert.

— — n° 56 : Rapport complémentaire de M. Liebaert.

S. 1939-1940, n° 31 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

— — n° 50 : Rapport de M. Jos. De Clercq.

Projet de loi exemptant du droit de timbre les certificats d'inscription au registre des étrangers et les actes de prorogation de ces certificats, délivrés à des indigents.

C. 1939-1940, n° 211 : Projet du gouvernement.

— — n° 218 : Rapport de M. Philippart.

S. 1939-1940, n° 163 : Rapport de M. Jos. De Clercq.

Indemnités militaires. — Voir : ARMÉE : Milice.

Indigénat. — Voir : DROIT CIVIL.

Indivision. — Voir : DROIT CIVIL.

Ingénieurs agronomes. — Voir : DROIT PÉNAL : Titres.

Institut national de Radiodiffusion. — Voir : RADIOTÉLÉGRAPHIE ET RADIOTÉLÉPHONIE.

Institutions nationales. — Voir : DROIT PÉNAL.

Institutrices. — Voir : ENSEIGNEMENT : Enseignement primaire.

Italie. — Voir : AFFAIRES ÉTRANGÈRES : 1° Assurances sociales; 2° Travail.

J

Jonction Nord-Midi. — Voir : TRANSPORTS : Chemins de fer.

Juges de paix. — Voir : ORGANISATION JUDICIAIRE.

L

Langues. — Voir : 1^o ARMÉE; 2^o ORGANISATION JUDICIAIRE.

Lapins sauvages. — Voir : CHASSE.

Lessines. — Voir : ORGANISATION JUDICIAIRE : Justices de paix.

Lettres de mer. — Voir : MARINE : Droit maritime.

Licences. — Voir : COMMERCE ET INDUSTRIE.

Ligue des Familles nombreuses. — Voir !: FINANCES : Dette publique et emprunts.

Listes. — Voir : CHAMBRES LÉGISLATIVES.

Loi communale. — Voir : COMMUNES.

Luxembourg. — Voir : AFFAIRES ÉTRANGÈRES : Finances.

M

Maladies professionnelles. — Voir : ASSURANCES SOCIALES.

Marine.

Proposition de loi tendant à compléter l'article 123 des lois sur la navigation maritime et la navigation intérieure.

C. 1939-1940, n^o 121 : Proposition de M. Koelman (non imprimée).

DROIT MARITIME.

Immatriculation obligatoire des navires et des bateaux. — Projet de loi instituant l'immatriculation obligatoire des navires et des bateaux.

S. 1939-1940, n^o 8 : Projet du gouvernement.

— — n^o 121 : Rapport de M. Dens.

C. 1939-1940, n^o 201 : Projet transmis par le Sénat.

Projet de loi portant institution, pour les bâtiments de navigation intérieure, du certificat d'immatriculation.

S. 1939-1940, n^o 10 : Projet du gouvernement.

— — n^o 123 : Rapport de M. Dens.

Lettres de mer. — Projet de loi portant révision de la loi du 20 septembre 1903 sur les lettres de mer.

S. 1939-1940, n^o 9 : Projet du gouvernement.

— — n^o 122 : Rapport de M. Dens.

C. 1939-1940, n^o 200 : Projet transmis par le Sénat.

OFFICIERS. — Voir : ARMÉE : Officiers.

Marine (suite).**PORTS.**

Projet de loi approuvant les conventions conclues le 30 janvier 1939 entre l'Etat belge et la ville d'Anvers.

C. 1939-1940, n^o 186 : Rapport de M. De Wincle.

SERVICE MILITAIRE : Voir : ARMÉE : Milice.

Médecine. — Voir : ART DE GUÉRIR.

Métiers et négoce. — Voir : PROFESSIONS.

Milice. — Voir : ARMÉE.

Mobilisation. — Voir : 1^o ADMINISTRATIONS PUBLIQUES; 2^o ARMÉE : Milice; 3^o BUDGETS; 4^o ENSEIGNEMENT : a) Enseignement supérieur : Examens; b) Enseignement primaire.

Molenbeek-Saint-Jean. — Voir : COMMUNES : Territoire.

N

Nationalité. — Voir : DROIT CIVIL : Indigénat.

Navigation. — Voir : MARINE.

Navigation aérienne. — Voir : TRANSPORTS.

Navigation intérieure. — Voir : TRANSPORTS.

Neutralité. — Voir : DROIT PÉNAL.

Notaires. — Voir : COMMUNES : Territoire.

O

Obligations contractuelles. — Voir : DROIT CIVIL : ENRICHISSEMENT SANS CAUSE.

Oeuvre nationale des Orphelins de la Guerre. — Voir : GUERRE.

Office des interventions de crise. — Voir : COMMERCE ET INDUSTRIE : Crédits.

Office national du Placement et du Chômage. — Voir : CHÔMAGE.

Officiers. — Voir : ARMÉE.

Ordre des pharmaciens. — Voir : ART DE GUÉRIR.

Organisation de l'économie. — Voir : COMMERCE ET INDUSTRIE.

Organisation judiciaire.

BARREAU.

Projet de loi relatif à l'exercice de la profession d'avocat.

C. 1939-1940, n° 78 : Projet du gouvernement.

JUSTICES DE PAIX.

Proposition de loi autorisant le Roi à nommer un juge de paix pour le canton de Lessines.

C. 1939-1940, n° 226 : Proposition de M. Hossey.

LANGUES.

Projet de loi relatif à la procédure devant la Cour de Cassation et complétant l'article 40 de la loi du 15 juin 1935, concernant l'emploi des langues en matière judiciaire.

C. 1939-1940, n° 223 : Projet du gouvernement.

Proposition de loi portant amendement de l'article 53 de la loi du 15 juin 1935, relative à l'emploi des langues en matière judiciaire.

C. 1939-1940, n° 91 : Proposition de M. Mundeleer.

Proposition de loi prorogeant les délais inscrits à l'alinéa deuxième de l'article 64 de la loi du 15 juin 1935 concernant l'emploi des langues en matière judiciaire.

S. 1939-1940, n° 167 : Proposition de M. Pholien.

Orphelins de la guerre. — Voir : GUERRE : Œuvre nationale.

Ouvriers frontaliers. — Voir : AFFAIRES ÉTRANGÈRES : Finances.

P

Parti communiste. — Voir : DROIT PUBLIC.

Pensions.

PENSIONS CIVILES.

Proposition de loi complétant les articles 6 et 13 de la loi du 21 juillet 1844 sur les pensions civiles.

C. 1939-1940, n° 195 : Proposition de M. Van Hoeck.

PENSIONS MILITAIRES.

Projet de loi modifiant ou complétant différents articles de la législation sur les pensions militaires.

C. 1939-1940, n° 12 : Projet du gouvernement.

— — n° 204 : Amendements du gouvernement.

Pétitions. — Voir : CHAMBRES LÉGISLATIVES.

Pharmaciens. — Voir : ART DE GUÉRIR.

Ports. — Voir : MARINE.

Poursuites. — Voir : CHAMBRES LÉGISLATIVES.

Pouvoirs spéciaux.

Voir aussi : GUERRE.

Projet de loi portant confirmation des arrêtés royaux pris en vertu de la loi du 1^{er} mai 1939 et en vertu de la loi du 10 juin 1937.

C. 1939-1940, n° 58 : Projet du gouvernement.

Prescription. — Voir : GUERRE : Titres au porteur.

Presse. — Voir : DROIT PÉNAL.

Privilèges et hypothèques. — Voir : DROIT CIVIL.

Procédure pénale.

RÉHABILITATION DES CONDAMNÉS.

Proposition de loi modifiant la loi du 25 avril 1896 relative à la réhabilitation des condamnés.

S. 1939-1940, n° 106 : Proposition de M. Rolin.

— — n° 115 : Rapport de M. Jos. De Clercq.

— — n° 125 : Amendements du gouvernement.

Professions.

AVOCATS. — Voir : ORGANISATION JUDICIAIRE.

DIAMANTAIRES.

Projet de loi sur l'organisation de la profession de diamantaire.

C. 1939-1940, n° 243 : Projet du gouvernement.

MÉTIERS ET NÉGOCES.

Proposition de loi sur l'organisation professionnelle des métiers et des négoces.

S. 1939-1940, n° 71 : Rapport de M. Houben.

Prostitution.

Proposition de loi supprimant la réglementation officielle de la prostitution.

C. 1939-1940, n° 113 : Amendements du gouvernement.

— — n° 161 : Amendements du gouvernement.

Protection aérienne passive. — Voir : BUDGETS.

Provinces : Fiscalité. — Voir : IMPÔTS : Fiscalité provinciale et communale.

R**Radiotélégraphie et radiotéléphonie.**

Proposition de loi modifiant l'article 11, littéra C de la loi du 18 juin 1930 sur la fondation de l'Institut national de Radio-diffusion.

C. 1939-1940, n° 89 : Proposition de M. Philippart.

Proposition de loi modifiant la loi du 18 juin 1930 sur la fondation de l'Institut national de Radio-diffusion.

C. 1939-1940, n° 104 : Proposition de M. Piérard.

REDEVANCES. — Voir : IMPÔTS : Impôts indirects.

Recel de sujets ennemis. — Voir : DROIT PÉNAL.

Redevance radiophonique. — Voir : IMPÔTS : Impôts indirects.

Régie des Télégraphes et Téléphones. — Voir : TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES.

Règlement d'atelier. — Voir : TRAVAIL.

Règlements définitifs. — Voir : BUDGETS.

Règlements professionnels. — Voir : TRAVAIL : Commissions paritaires.

Régularisations. — Voir : BUDGETS : Crédits supplémentaires.

Réhabilitation. — Voir : PROCÉDURE PÉNALE.

Réquisitions. — Voir : ARMÉE.

Responsabilité civile. — Voir : DROIT COMMERCIAL : Assurances

Revenus. — Voir : IMPÔTS : Impôts directs.

Roulage. — Voir : IMPÔTS : Impôts directs.

S

Sabena. — Voir : TRANSPORTS : Navigation aérienne.

Saint-Gilles. — Voir : COMMUNES : Territoire.

Salaires. — Voir : TRAVAIL.

Sciences coloniales. — Voir : ENSEIGNEMENT : Enseignement supérieur.

Service militaire. — Voir : ARMÉE : Milice.

Société nationale des Chemins de fer belges. — Voir : TRANSPORTS : Chemins de fer.

Sociétés commerciales. — Voir : DROIT COMMERCIAL.

Successions. — Voir : 1° DROIT CIVIL; 2° IMPÔTS : Impôts indirects.

Syndicats. — Voir : TRAVAIL.

T

Taxes. — Voir : IMPÔTS.

Télégraphes et Téléphones.

RÉGIE.

Comptes de prévision. — Projet de loi relatif aux comptes de prévision de la Régie des Télégraphes et des Téléphones pour l'exercice financier 1940.

C. 1939-1940, n° 35 : Projet du gouvernement.

— — n° 112 : Rapport de M. Van Glabbeke.

S. 1939-1940, n° 128 : Rapport de M. Gabriel.

— — n° 129 : Rapport de M. le chevalier Dessain sur les comptes de l'I. N. R. pour 1938.

Timbre. — Voir : IMPÔTS : Impôts indirects.

Titres au porteur. — Voir : GUERRE.

Traités internationaux. — Voir : AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Transferts. — Voir : BUDGETS : Crédits supplémentaires.

Transit. — Voir : COMMERCE ET INDUSTRIE : Licences.

Transports.

ASSURANCES. — Voir : DROIT COMMERCIAL : Assurances.

AUTOBUS ET AUTOCAR.

Projet de loi portant modification de l'article 13 de la loi du 21 mars 1932 sur les services publics d'autobus et d'autocars.

- C. 1939-1940, n° 37 : Projet du gouvernement.
— — n° 234 : Rapport de M. Duray.

CHEMINS DE FER.

Emprunt. — Projet de loi autorisant la Société nationale des Chemins de fer belges à contracter un emprunt de 150 millions de francs pour couvrir des dépenses de premier établissement.

- C. 1939-1940, n° 124 : Projet du gouvernement.
— — n° 146 : Rapport de M. Van Hoeck.
S. 1939-1940, n° 142 : Rapport de M. le comte de la Barre d'Erquennes.

Jonction Nord-Midi. — Projet de loi approuvant le compte de prévision de l'Office national pour l'achèvement de la Jonction Nord-Midi pour l'année 1940.

- C. 1939-1940, n° 36 : Projet du gouvernement.

Rachat. — Projet de loi relatif au rachat des chemins de fer concédés de Braine-le-Comte à Gand, de Hal à Ath et de Tournai à la frontière française, de Tournai à Jurbise, ainsi que de la Jonction Belge-Prussienne (Welkenraedt).

- C. 1939-1940, n° 25 : Amendement du gouvernement.
— — n° 59 : Rapport de M. Mampaey.
S. 1939-1940, n° 55 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.
— — n° 63 : Rapport de M. le comte de la Barre d'Erquennes.

NAVIGATION AÉRIENNE.

Sabena. — Projet de loi modifiant l'assistance financière de l'Etat à la Société Anonyme Belge d'Exploitation de la Navigation Aérienne (Sabena), pour l'exercice 1939, fixant le statut transitoire de cette société et l'autorisant à augmenter son capital et à modifier ses statuts.

- C. 1939-1940, n° 160 : Projet du gouvernement.
— — n° 193 : Rapport de M. Van Glabbeke.
S. 1939-1940, n° 149 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

NAVIGATION INTÉRIEURE.

Immatriculation. — Projet de loi portant institution pour les bâtiments de navigation intérieure du certificat d'immatriculation.

- C. 1939-1940, n° 199 : Projet transmis par le Sénat.

Travail.

AUXILIAIRE ET ASSISTANT SOCIAL.

Proposition de loi sur la protection du titre d'auxiliaire ou d'assistant social.

- S. 1939-1940, n° 99 : Proposition de M^{lle} Baers.
— — n° 172 : Rapport de M. Rombaut.

Travail (suite).

COMMISSIONS PARITAIRES.

Proposition de loi relative au statut légal des commissions paritaires, aux conventions collectives et aux règlements professionnels.

- C. 1939-1940, n° 127 : Proposition de M. Heyman.

CONVENTIONS INTERNATIONALES. — Voir : AFFAIRES ÉTRANGÈRES : Travail.

FONDS DE SOLIDARITÉ.

Projet de loi portant institution d'un « Fonds de solidarité »

- S. 1939-1940, n° 171 : Projet du gouvernement.

OUVRIERS FRONTALIERS. — Voir : AFFAIRES ÉTRANGÈRES : Finances

RÈGLEMENTS D'ATELIER.

Proposition de loi portant modification des articles 1^{er}, 2 et 7 de la loi du 15 juin 1896 sur les règlements d'atelier.

- S. 1939-1940, n° 90 : Proposition de M. Roland.

SALAIRES.

Réglementation du paiement. — Proposition de loi modifiant et complétant la loi du 16 août 1887 portant réglementation du paiement des salaires des ouvriers.

- S. 1939-1940, n° 23 : Rapport de M. Servais.
C. 1939-1940, n° 81 : Projet transmis par le Sénat.
— — n° 164 : Rapport de M. Vergels.

SYNDICATS.

Statut légal. — Proposition de loi relative au statut légal des syndicats.

- C. 1939-1940, n° 128 : Proposition de M. Heyman.

TRAITÉS INTERNATIONAUX. — Voir : AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Travailleurs frontaliers. — Voir : AFFAIRES ÉTRANGÈRES : Finances.

V

Ventes à tempérament. — Voir : DROIT COMMERCIAL.

Vieillesse et décès prématuré. — Voir : ASSURANCES SOCIALES.